

Un nouveau centre de tri pour le Nord-Finistère

La cérémonie de la pose de la première pierre du centre de tri du Nord-Finistère s'est déroulée hier matin à Plouédern. L'usine devrait être opérationnelle à la fin de l'été 2013.



Jean-Luc Polard,
président du
Conseil
d'administration
de Sotraval.

Genèse du projet

Dès 2007, une étude réalisée par le Symeed (syndicat mixtes d'études pour l'élimination des déchets) démontre une obsolescence ou une saturation des quatre centres du tri d'emballages ménagers du Nord-Finistère.

De plus, les mauvaises conditions de travail sont flagrantes : cadences de travail élevées, ergonomies des postes non adaptées, augmentation des maladies professionnelles liées aux troubles musculo-squelettiques (TMS).

Début 2011, Sotraval, société

d'économie mixte créée par Brest Métropole Océane (BMO) qui assure la gestion des équipements de traitement des déchets de BMO, s'oriente vers un projet à l'échelle du Nord-Finistère.

Quelques chiffres

Le nouveau centre de tri aura la capacité de recevoir et de traiter 30 000 tonnes de déchets par an à horizon 2018, contre 25 000 tonnes aujourd'hui réparties sur les sites de Brest, Plounévez, Plougoulm et Saint-Martin-des-Champs. Le nouveau territoire du centre couvre 2 800 km² et 503 000 habitants.

Le coût global du projet s'élève à 12 millions d'euros. Le conseil général accorde 600 000 €, et l'Ademe 2 500 000 €, de subventions. Le reste sera réparti équitablement entre les différentes communautés de communes au prorata de la population.

Situation géographique idéale

Les communes allant du Pays d'Iroise



Le centre de tri Triglaz devrait être opérationnel à la fin de l'été 2013.

à la communauté de Commune de Morlaix et jusqu'à l'Aulne maritime apporteront leurs déchets ménagers au nouveau centre de tri baptisé Triglaz. Son implantation, au lieu-dit Leslouch, dans la commune de Plouédern est stratégique puisqu'il se trouve à proximité de la RN12, à 20 km de Brest et 35 km de Morlaix.

Un projet durable et pédagogique

Triglaz se distingue par son intégration

dans le paysage. Le pôle administratif a été pensé selon les normes BBC (bâtiment basses consommations). Autour du bâtiment, un parc paysager.

Sa vocation sera aussi pédagogique. En effet, un parcours multi-publics (scolaires, élus, industriels...) sera proposé autour de la gestion des déchets sur le territoire.

Aude KERDRAON.